

Paris, le 6 octobre 2022

## La CSMF soutient la journée de mobilisation des internes et des étudiants en médecine du 14 octobre

Bien qu'actée depuis 2017, la 4ème année d'internat en médecine générale faisait encore l'objet récemment de discussions entre les parties prenantes dans le but de garantir aux internes des conditions de mise en place acceptables. Il a fallu une fuite dans le JDD, affirmant que les internes seraient envoyés dans les déserts médicaux, pour mettre le feu aux poudres !

Depuis le début, la CSMF a fait le choix de ne pas se positionner sur l'opportunité d'une 4ème année d'internat en médecine générale jugeant que cela concernait avant tout les intersyndicales des internes ISNAR-MG et ISNI et les étudiants en médecine regroupés au sein de l'ANEMF ainsi que les deux ministères concernés.

En revanche, la CSMF a toujours défendu le concept que, si 4ème année il devait y avoir, elle devait être professionnalisante, adaptée au projet professionnel de chacun et être majoritairement effectuée en libéral qui est le lieu d'exercice des médecins généralistes traitants. Nous avons dès le début dénoncé la solution qui consisterait à envoyer les internes, seuls, dans les déserts médicaux. Ce serait irresponsable tant vis-à-vis de la population concernée que de nos jeunes confrères. Les stages d'interne effectués en libéral doivent être réalisés dans nos cabinets principaux. Ils doivent être intensifiés, en médecine générale mais aussi en médecine spécialisée, et ainsi permettre aux seniors de libérer un peu de leur temps pour effectuer des consultations avancées.

Au vu des conditions actuellement proposées aux internes, la CSMF soutient leur mouvement et appelle le Gouvernement à trouver la voie de la concertation. Voir les jeunes médecins dans la rue est un échec pour tous.

Dr Franck Devulder - Président  
06 14 09 64 56  
[franck.devulder@csmf.org](mailto:franck.devulder@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron  
01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

**Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)**

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.*